

Nom du produit : SP 400 II  
 Ref.Nr.: BDS000969\_2\_20130424 (FR)  
 Date de création/révision : 24.04.13 Version : 2.0  
 Remplace : BDS000969\_20111202

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

SP 400 II  
 Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits anti-corrosion

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium



Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	SP 400 II	<b>Date de création/révision :</b>	24.04.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000969_2_20130424 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000969_20111202

### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Physique:</b>	R10: Inflammable.
<b>Environnement:</b>	R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Autres dangers :</b>	Non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Symbol(s) de danger :</b>	Xi : IRRITANT  N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT 
<b>Phrases de risque (R) :</b>	R10: Inflammable. R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S23: Ne pas respirer les vapeurs. S36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
solvant Stoddard; Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	8052-41-3	232-489-3	30-60	Xn,N	10-36/38-51/53-65	P
distillats légers (pétrole), hydrotraités; Kérosène - non spécifié	64742-47-8	265-149-8	5-15	Xn	10-65-66-67	B
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	919-857-5	5-10	Xn	10-65-66-67	B

**Nom du produit :** SP 400 II **Date de création/révision :** 24.04.13 Version : 2.0  
**Ref.Nr.:** BDS000969\_2\_20130424 (FR) **Remplace :** BDS000969\_20111202

**Explication des notes**

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

P : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
solvant Stoddard; Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié		8052-41-3	232-489-3	30-60	Flam. Liq. 3, Eye Irrit. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H226,H319,H304,H411	P
distillats légers (pétrole), hydrotraités; Kérosène - non spécifié		64742-47-8	265-149-8	5-15	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1	H226,H336,H304	B
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	01-2119463258-33	64742-48-9	919-857-5	5-10	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, STOT SE 3	H226,H304,H336	B

**Explication des notes**

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

P : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Nom du produit :	SP 400 II	Date de création/révision :	24.04.13 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000969_2_20130424 (FR)	Remplace :	BDS000969_20111202

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques



<b>Nom du produit :</b>	SP 400 II	<b>Date de création/révision :</b>	24.04.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000969_2_20130424 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000969_20111202

L'équipement devra être mis à la terre  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.  
 Conserver hors de la portée des enfants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits anti-corrosion

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
solvant Stoddard; Naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	8052-41-3	VME	100 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	VME	50 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate  
 Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
 Assurer une ventilation adéquate

**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.  
 Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)

**la peau et les mains :** Porter des gants  
 Nitrile

**les yeux :** Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

Nom du produit :	SP 400 II	Date de création/révision :	24.04.13 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000969_2_20130424 (FR)	Remplace :	BDS000969_20111202

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide visqueux.
couleur :	Ambré.
odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	41 °C (en vase clos)
Vitesse d'évaporation :	Non applicable.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0.874 g/cm <sup>3</sup> (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	150-1600 mPa.s (@ 20°C).

### 9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils	460 g/l
------------------------------------	---------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort



Nom du produit : SP 400 II  
Ref.Nr.: BDS000969\_2\_20130424 (FR)  
Date de création/révision : 24.04.13 Version : 2.0  
Remplace : BDS000969\_20111202

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie  
**Contact avec la peau :** Irritant pour la peau  
**Contact avec les yeux :** Irritant pour les yeux

#### Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
distillats légers (pétrole), hydrotraités; Kérosène - non spécifié	64742-47-8	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Données ecotoxicologiques:

Pas de renseignements disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB



Nom du produit :	SP 400 II	Date de création/révision :	24.04.13 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000969_2_20130424 (FR)	Remplace :	BDS000969_20111202

Pas de renseignements disponibles

## 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1268

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: PRODUITS PETROLIERS, N.S.A. (solvent naphtha)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 3  
ADR/RID - Code de classification:F1

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Oui
IMDG - Polluant marine	Polluant marin
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D/E)



<b>Nom du produit :</b>	SP 400 II	<b>Date de création/révision :</b>	24.04.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000969_2_20130424 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000969_20111202

IMDG - Ems:	F-E, S-E
IATA/ICAO - PAX:	309
IATA/ICAO - CAO	310

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.

Directive 99/45/CE

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

La classification des produits tenant compte des risques encourus par inhalation (Asp Tox 1 H304), ne s'applique pas aux produits avec une viscosité cinématique supérieure ou égale à 20 mm<sup>2</sup>/s à 40°C.

<b>Données nationales</b>	<b>(FR) France</b>
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger:

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.



---

<b>Nom du produit :</b>	SP 400 II	<b>Date de création/révision :</b>	24.04.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000969_2_20130424 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS000969_20111202

---

